



Présentation du
Budget 2025

et du

Plan financier et des tâches 2026-2028

Conférence de presse – 20.11.2024



Présentation divisée en deux parties :

I. Budget 2025

II. Plan financier et des tâches 2026-2028

I. Budget 2025

Vue d'ensemble (CHF)		Comptes 2016*	Comptes 2021	Comptes 2022	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Compte de résultats							
	Revenus**	-79 121 656	-85 189 227	- 77 350 325	- 79 257 680	- 79 843 831	- 82 556 920
	Prél. réserve pol. conj.	- 1 000 000	-	-	-	-	-
+	Charges**	83 434 786	86 457 163	79 257 531	80 601 345	82 272 986	84 003 269
=	Résultat total	3 313 130	1 267 936	1 907 206	1 343 665	2 429 155	1 446 349
<i>(-) excédent de revenus / (+) excédent de charges</i>							
Compte des investissements (PA)							
	Dépenses	8 373 028	6 441 335	5 892 938	7 213 128	13 613 000	11 827 500
+	Recettes	- 171 076	746 623	- 564 622	- 572 923	- 1 626 200	- 1 533 500
=	Investissements nets	8 201 953	7 187 958	5 328 316	6 640 204	11 986 800	10 294 000

*Montants cumulés pour Le Locle et Les Brenets

**Sans tenir compte des imputations internes

Contexte de l'élaboration du budget 2025

1. Déficit présent jusqu'en 2028 au minimum de manière structurelle, mais amélioration tendancielle constatée
2. Endettement en augmentation avec l'accumulation des déficits, mais surtout avec le montant des investissements qui intègre deux gros projet (Nouvelle STEP et assainissement piscine)
→ à contenir au maximum en améliorant l'autofinancement

Constat positif :

- Le budget 2025 s'améliore de 1 million par rapport au budget 2024
- L'amélioration du niveau des recettes fiscales y participe de manière prépondérante

Augmentation globale de Fr. 1.7 million par rapport au budget 2024 (sans imputations internes)

Charges de personnel : +515'413.-

- ↳ Indexation des salaires : Octroi de 2.3 points d'inflation, comprenant l'octroi de la retenue de 0.8 point. Cela représente un coût de Fr. 550'000.- sans charges sociales.
- ↳ Attribution de l'échelon 2025 : Fr. +283'000.- sans charges sociales.
- ↳ La progression de charge salariale des enseignants dépend de l'Etat de Neuchâtel. Inflation de 1.34 point accordée et échelons automatiques.

La progression au budget 2025 est contenue par des mutations de postes et la fin de rentes d'anciens conseillers communaux.

Biens, services et marchandises : Fr. +575'905.-

↳ Dont intégration du mandat de prestations avec le SIEN (Fr. 308'000.-)

Charges de transfert : Fr. +584'200.-

↳ Baisse de la facture sociale : Fr. -232'671.-
Hausse de la participation au SIS : Fr. 148'300.-
Hausse de la participation au pot commun des transports : Fr. 206'869.-
Subvention unique pour le déplacement de la buvette du Ticino : Fr. 200'000.-
Subvention exomusée : Fr. 100'000.-
✓ *Comme il s'y était engagé, le Conseil communal a compensé Fr. 30'000.- dans la culture*

Amortissements : Fr. +169'300.-

↳ Cette augmentation reflète la politique d'investissements plus intense de ces dernières années.

Les revenus augmentent de 2.7 millions par rapport au budget 2024 (sans tenir compte des imputations internes)

Cette variation résulte d'une augmentation :

- Des recettes fiscales : +1.7 million
- D'ajustements de recettes de facturation : +1 million

Revenus fiscaux : Fr. +1'712'000.- par rapport au budget 2024

Et 0.8 million en dessus des comptes 2023

Personnes physiques : stable

→ Stabilité projetée malgré la baisse d'impôt décidée par le Conseil d'Etat (-1%) :
compensation avec l'augmentation des revenus imposables (inflation)

Travailleurs frontaliers : +1.5 million

→ Estimation revue en fonction de la réalité 2024 & prudence avec le ralentissement en cours
→ Evolution allant de pair avec le développement des entreprises

Personnes morales : +0.2 million

→ Part dévolue à nos entreprises locales estimée en baisse de 0.1 million
→ La croissance vient du fonds de répartition de l'impôt PM, avec +0.3 million
→ Forte progression du fonds estimée au niveau cantonal, mais incertitude conjoncturelle

Ajustement de recettes de facturation : +1.0 million

Principalement :

- Augmentation prix de l'eau 2024 non prévue au B2024 : +473'000.-
- Recettes pré et parascolaire, prévision en hausse : +184'000.-
- Recettes du plan de stationnement, intégration Brenets : +110'000.-

Investissements <u>bruts</u> PA 2025 :	Fr. 11'827'500.-
Investissements <u>nets</u> PA 2025 :	Fr. 10'294'000.-

- Le mécanisme de frein à l'endettement est respecté
- Deux projets de grande ampleur sont intégrés :
 1. Assainissement de la piscine : 9.8 millions sur la période 2025 à 2027
 2. Projet de la nouvelle STEP :
 - Crédit d'étude : 1.2 million (net) sur la période 2025 à 2027
 - Réalisation du projet : 52 millions (net) sur la période 2027 à 2030
- Investissement pour améliorer l'offre touristique
 1. Création d'une porte d'entrée au Parc du Doubs (2025)
 2. Création d'un sentier en bord du Doubs (2026)

Crédits d'engagement bruts prévus au budget 2025 :

- Assainissement de la piscine, crédit d'étude : Fr. 840'000.-
- Crédit d'étude nouvelle STEP : 1.5 million (tranche 2025 de 0.7 million)
- Route des "Fritillaires" / prolongation route OFROU sur Av. du Technicum: 0.8 million
- Rénovation vestiaires du Communal : Fr. 550'000.-
- Aménagement voie bus Corbusier : Fr. 450'000.-
- Mise au normes éclairage passages piétons : Fr. 200'000.-
- Mise à niveau du Remontoir : Fr. 100'000.-

II. Plan financier et des tâches 2025-2028

Le PFT est établi chaque année pour les 3 ans suivant le budget. Il n'est pas l'avenir mais une projection d'une réalité attendue d'ici 2028 sur la base de nos connaissances actuelles.

La projection porte sur trois axes :

1. L'évolution du compte de résultats
2. L'évolution du compte des investissements
3. L'évolution du niveau de la fortune et de la dette

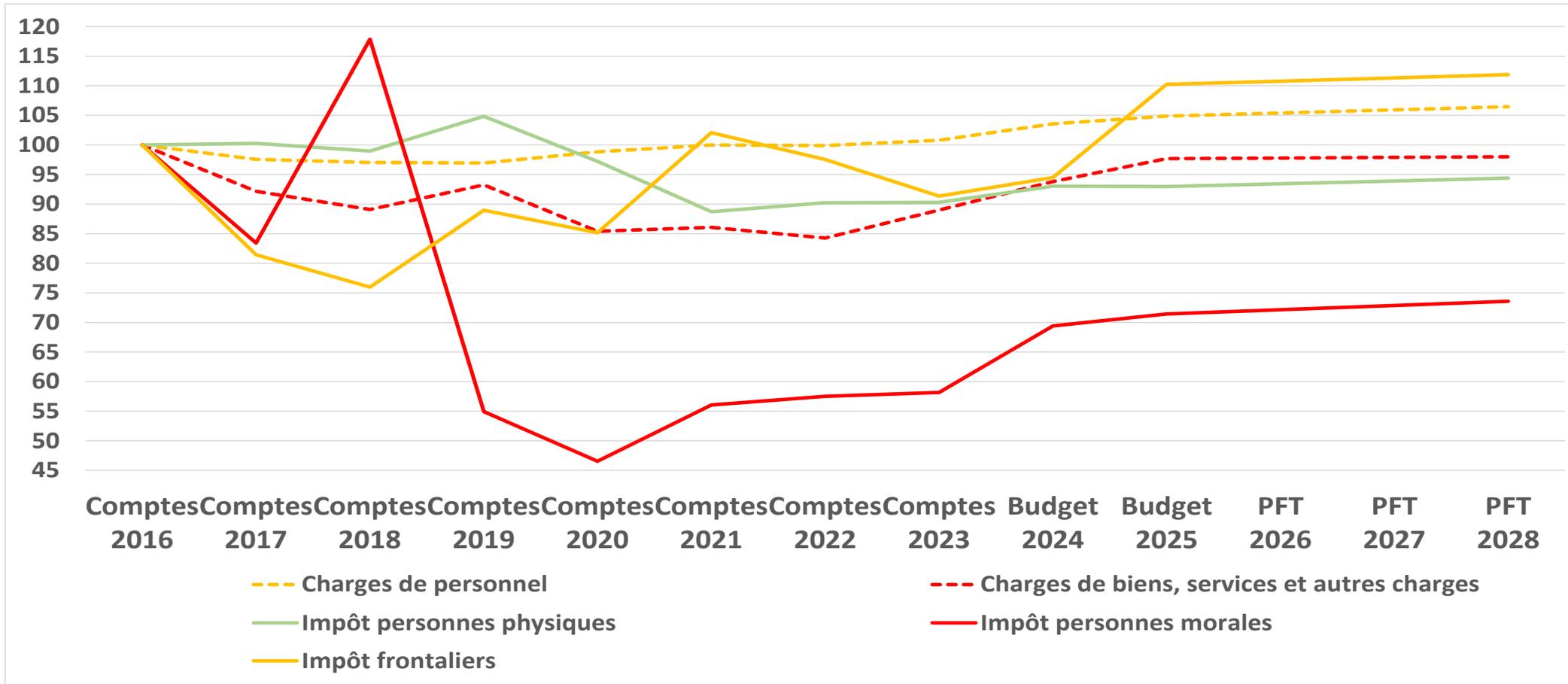
Plan financier et des tâches 2025-2028

Vue d'ensemble (CHF)		Budget 2025	PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
Compte de résultats					
	Revenus*	- 82 556 920	- 82 509 674	- 83 040 074	- 83 574 874
+	Charges*	84 003 269	83 717 630	84 159 780	84 667 665
=	Résultat total	1 446 349	1 207 956	1 119 706	1 092 791
<i>(-) excédent de revenus / (+) excédent de charges</i>					
Compte des investissements					
	Dépenses	11 827 500	16 256 000	32 278 400	29 531 000
+	Recettes	- 1 533 500	- 4 375 800	- 6 712 000	- 6 717 500
=	Investissements nets	10 294 000	11 880 200	25 566 400	22 813 500
-	/.. Invest nets STEP & piscine	1 400 000	5 060 000	20 580 000	16 000 000
=	Investissements nets sans nouvelle STEP et piscine	8 894 000	6 820 200	4 986 400	6 813 500
Fortune et dette					
Fortune nette au 31 décembre		64 189 872	62 981 916	61 862 210	60 769 419
Dette au 31 décembre, sans nouvelle STEP et piscine		157 900 572	160 864 372	161 070 832	166 077 072
Dette au 31 décembre, avec nouvelle STEP et piscine		160 100 572	168 124 372	188 910 832	209 917 072

*Sans tenir compte des imputations internes

Conclusion graphique... ou comment concilier **l'évolution des charges et des revenus**

Evolution relative /comptes 2016 = 100



Conclusion

**Budget 2025 :
Investissements nets :**

**Déficit Fr. 1'446'349.-
Fr. 10'294'000.-**

- Budget 2025 déficitaire :
 - Déficit structurel en diminution par rapport à 2024, il est estimé à environ 1.2 million (2.5 millions précédemment)
 - Equilibre fragile, il faut rester attentif aux réformes cantonales à venir (répartition des recettes fiscales)
- Perspectives 2025-2028 :
 - Accumulation de déficits si rien n'est entrepris
 - Développer l'offre touristique
 - Renforcer l'attractivité résidentielle
- Rationalisation des investissements pour garantir un entretien adéquat des infrastructures existantes et permettre le financement en particulier de deux gros investissements : piscine et STEP
- **Programme de législature du Conseil communal: en cours de discussion avec un certain nombre de mesures permettant l'amélioration de la santé financière de la Ville → présenté en janvier ou février 2025**